

1. Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

## 2. Définition des besoins

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada – les trois organismes –, requiert l'exécution d'une étude pilote afin de broser un tableau plus complet et précis du profil des titulaires d'une bourse d'études supérieures par rapport aux renseignements actuellement disponibles en utilisant les données administratives fournies par les établissements d'enseignement postsecondaire (EEP). L'étude pilote se déroulera en deux étapes qui comprendront les éléments suivants.

### Étape I – Collecte et analyse des données des EEP

- Établir au plus cinq ententes avec des EEP.
- Évaluation des données administratives des EEP – nettoyer et valider les champs de données.
- Analyser les données administratives des EEP afin de fournir i) les pourcentages d'étudiants qui reçoivent une bourse des trois organismes, ii) les caractéristiques descriptives (p. ex., le sexe, l'âge et la langue officielle) des étudiants qui ont reçu une bourse et iii) l'analyse des taux de diplomation des titulaires d'une bourse et du temps requis par ces derniers pour obtenir un diplôme par rapport à l'ensemble de la population.
- Préparer un rapport qui résume les résultats de l'étude et qui comprend notamment des annexes techniques comportant des tableaux et des graphiques.

### Étape II – Analyse des données de Statistique Canada

- Établir une entente avec Statistique Canada en vue d'avoir accès aux microdonnées.
- Évaluer les données de Statistique Canada – nettoyer et valider les champs de données.
- Lier les données administratives des EEP aux données de Statistique Canada.
- Analyser les données afin de décrire la situation dans le marché du travail des diplômés qui ont reçu une bourse par rapport à celle de l'ensemble de la population; par exemple, le salaire de ces diplômés et d'autres données sur le marché du travail.
- Préparer un rapport qui résume les résultats et qui comprend notamment des annexes techniques comportant des tableaux et des graphiques ventilés, notamment par type de bourse, diplôme, groupe de disciplines et secteur.

## 3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités : exigences essentielles minimales

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'ils satisfont aux exigences suivantes :

- Expérience
  - Capacité démontrée de négocier l'accès aux données des EEP (minimum de cinq projets)
  - Expérience du nettoyage et de l'analyse des données des EEP (minimum de cinq projets)
  - Expérience de travail avec les microdonnées de Statistique Canada (minimum de cinq projets)
  - Connaissance et compréhension du milieu de la recherche postsecondaire
- Études

- Le directeur du projet doit détenir un doctorat d'une université reconnue en économie; les membres de l'équipe de recherche doivent détenir un diplôme d'études supérieures en économie.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP);
- l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Pour réaliser l'étude pilote, le fournisseur doit avoir une expertise spécialisée particulière afin de travailler avec les données administratives des EEP ainsi qu'avec les microdonnées de Statistique Canada sur le revenu contenues dans des fichiers d'impôt. Il incombe au fournisseur d'obtenir l'accès aux données administratives des EEP et aux données de Statistique Canada. Afin d'atteindre les objectifs du projet et d'en respecter l'échéancier, le fournisseur doit démontrer qu'il a été en mesure de le faire avec succès dans le cadre de projets antérieurs. Le fournisseur proposé a conçu des outils qui lui permettent d'exploiter les données d'intérêt, a établi des partenariats avec les établissements concernés et a démontré qu'il possède l'expertise technique et l'expérience pour mener à bien le présent projet. À notre connaissance, aucun autre groupe de recherche n'a réalisé un projet semblable.

8. Exception(s) au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6(d) – « *une seule personne est capable d'exécuter le marché.* ».

10. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle d'aval découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information à des fins de diffusion publique.

11. Période du contrat proposé

La période du contrat proposé pour l'étape I s'échelonne du 11 janvier 2016 au 25 novembre 2016. Le contrat comprend l'option de passer à l'étape II, qui comprend l'analyse des données de Statistique Canada.

12. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat est de 150 000 \$ (TPS et TVH en sus); soit 75 000 \$ pour l'étape I et 75 000 \$ pour l'étape II. On prendra la décision de poursuivre ou non avec l'étape II à la fin de l'étape I.

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Ross Finnie  
Directeur, Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation, Université d'Ottawa  
75, avenue Laurier Est  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disposés à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le présent PAC peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis d'ici l'heure et

la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences établies dans le présent préavis.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le xx décembre 2015, à 14 h (HE)..

16. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être adressés à :

Maureen Dubé

Conseillère principale, Passation des marchés

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

350, rue Albert

Ottawa (Ontario) K4R 1C6

Téléphone : 613-947-3737

Télécopieur : 613-947-6368

Courriel : maureen.dube@sshrc-crsh.gc.ca